

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T10642
Adresse du site	128, rue des Pyrénées	Hauteur	R+11 (35m)
Bailleur de l'immeuble	Social : La Sablière	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 700MHz sur un site 2G/3G/4G et mise en réserve d'antennes existantes		
Complément d'info			

Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?

Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/09/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	31/05/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	31/07/2019

Historique et contexte **Avis Favorable CCTM du 12/05/2016**

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences ( <b>ajout 700MHz</b> ) d'un site existant en 2G/3G/4G ( <b>fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz</b> ) et orientées vers les azimuths 0°, 120° et 210°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	Entre 4 et 8°
Estimation	0° < 2V/m ; 120° < 4V/m ; 210° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	R+11 (Az 120°)
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux existantes de 2 m afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. Les 3 autres antennes seront mises en réserve pour des technologies futures.
Zone technique	3 modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair, seront placés au pied des antennes invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	39.85m (Az 120°) 41.35m (0 et 210°)

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

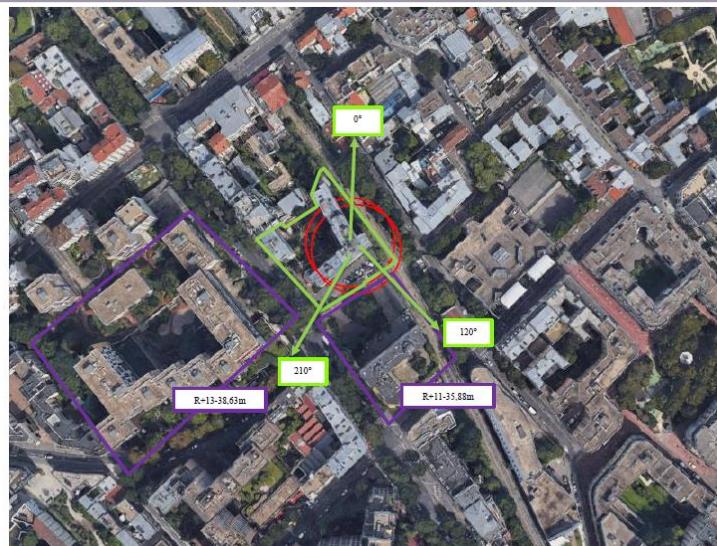
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Saint Blaise Flora Tristan	4 Rue Galleron 75020 Paris	R+1	Non	66m	<1 V/m

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



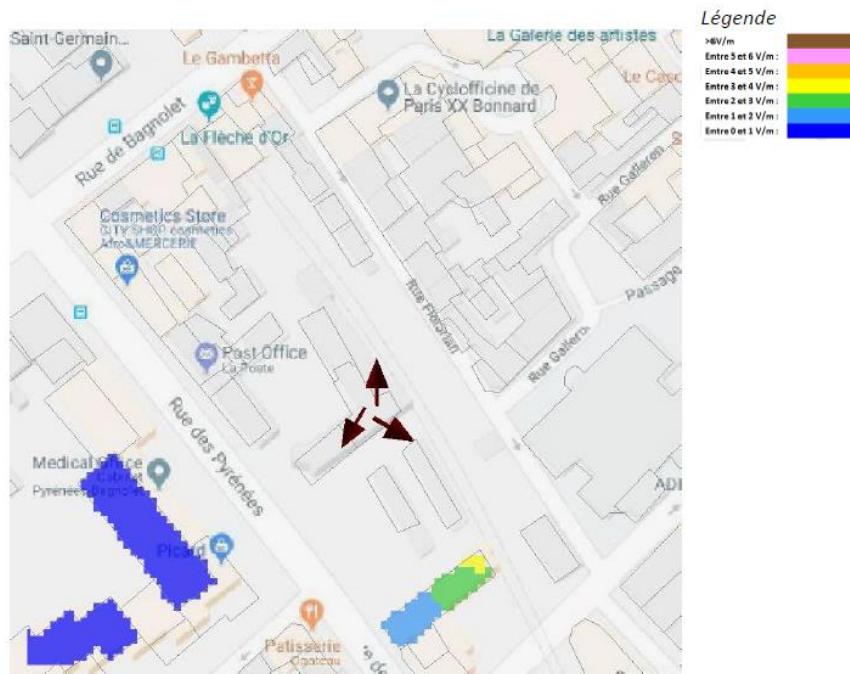
## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut  $120^\circ$

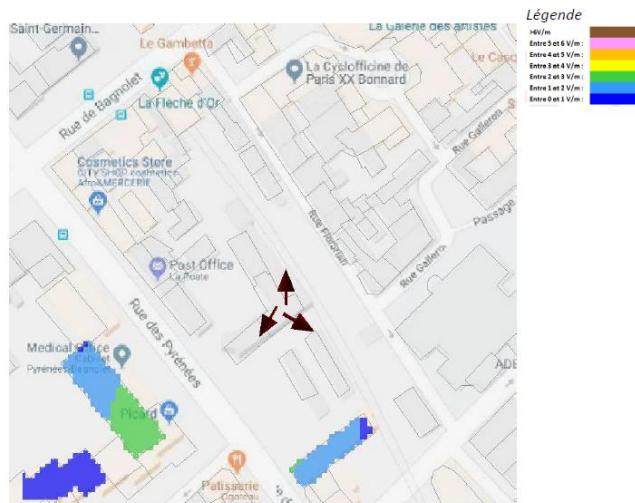
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 34,5 m.



## **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

c. Azimut  $210^\circ$

*Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 34,5 m.*



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

### c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	16,5 m	34,5 m	34,5 m

Les niveaux calculés dans l'EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat de l'existant :



### Etat projeté :

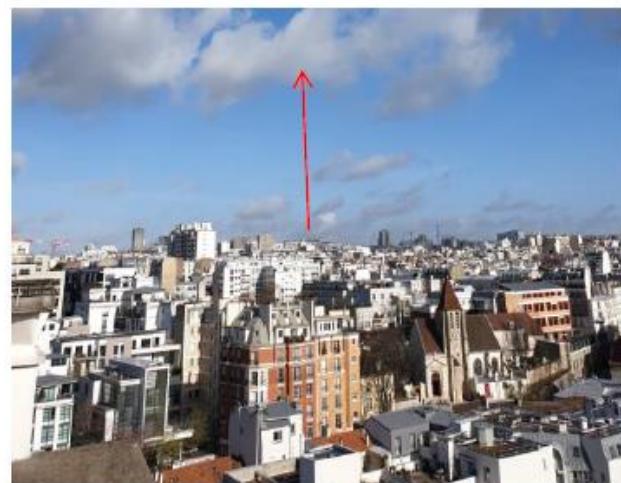


Pas de changement de l'aspect visuel



## Vue des Azimuts

### Azimut 0 ° :



### Azimut 120 ° :



### Azimut 210 ° :

